

APPEL DU COLLECTIF
TALENCAIS CONTRE LE
STATIONNEMENT PAYANT

Le **Collectif Talençais Contre le Stationnement Payant** informe les résidents, commerçants et usagers de la commune de la création de l'Association talençaise d'intérêt communal qui permettra toute démarche utile en défense des intérêts matériels et moraux et du cadre de vie des résidents, professionnels et usagers de la ville de Talence, et les invite cordialement à participer et faire participer à l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de fondation de l'Association.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de fondation de l'Association

ouverte à toute personne attachée à la défense des intérêts matériels et moraux et du cadre de vie des résidents, commerçants et usagers de la ville de Talence

Mercredi 24 JUIN 2015 • 19h00

Le lieu sera communiqué dans les plus brefs délais

Merci de réserver cette date et de la partager largement autour de vous !

Dans l'attente de l'Assemblée Générale, l'action citoyenne continue dans tous nos quartiers et rues ou résidences. Continuons à afficher partout la couleur **ORANGE**, à fabriquer autocollants et affiches, à organiser des rencontres de proximité et réunions de quartier, à faire signer les lettres, tourner les pétitions... car rien n'arrête l'action citoyenne !

Bonnes activités citoyennes à tous/tes et rendez-vous nombreux **Mercredi 24 juin à 19h00 !**

NON à l'impôt stationnement !
NON aux décisions autoritaires contre les Talençais !
OUI à la concertation citoyenne !
OUI à la consultation démocratique !

SIGNEZ NOMBREUX L'APPEL CITOYEN POUR LA CONSULTATION DÉMOCRATIQUE DES RÉSIDENTS ET COMMERÇANTS !

Le [Code Général des Collectivités Territoriales](#) prévoit l'organisation d'une consultation démocratique concernant les décisions prises par les autorités pour régler les affaires relevant de leur compétence. En vertu des [articles 1112-15 et 1112-16](#) du Code Général des Collectivités Territoriale, **20% des électeurs inscrits** sur les listes électorales de la commune doivent signer la demande pour que soit inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante de la collectivité (le Conseil municipal) l'organisation d'une consultation sur toute affaire relevant de sa décision.

Si **4302 Talençaises et Talençais** attachés à la démocratie signent cette demande, soit 20% des 21 505 inscrits sur les listes électorales de la commune selon le chiffre communiqué par le service électoral de la mairie pour le mois de juin 2015, elle sera **inscrite à l'ordre du jour** du Conseil municipal.

Par cette demande, nous demandons solennellement à M. le Maire de Talence et à l'ensemble du Conseil municipal de réserver une suite favorable à la demande citoyenne et de bien vouloir procéder à l'organisation immédiate de la consultation démocratique des électeurs concernés par l'instauration d'un stationnement payant résidentiel, tel que prévu par la précision de l'article 1112-15.

TOUS LES DIMANCHES DE JUIN

**Rendez-vous de 09h00 à 12h30 sur le marché de Thouars autour
des tracts, pétitions et signatures de lettres du Collectif !**

**Passez nous soutenir, participez à l'information des Talençais et des autres et à
leur mobilisation contre le racket municipal !**

